

CAFFA SESSION 2023 PREPARATION SUR 2 ANS

Présentée par
Serge MORTH
Amandine TOUITOU

Groupe des inspecteurs chargés de la mission CAFFA



INFORMATIONS ET INSCRIPTION

- LA CIRCULAIRE NATIONALE.
- LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DU FORMATEUR.
- LA SYNTHÈSE DE COMPÉTENCES DU CANDIDAT.
- CF. L'ESPACE CAFFA SUR LE SITE ACADÉMIQUE (ACADÉMIE DE GUYANE, CONCOURS/MÉTIER/RH, CERTIFICATIONS, CAFFA).
 - SESSIONS 2023 :
 - CIRCULAIRE ACADÉMIQUE
 - DOSSIER D'INSCRIPTION
 - MATRICE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ
 - SESSION 2021 :
 - RAPPORT DE JURY

Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

Une épreuve oui, mais un processus nécessaire de distanciation

Epreuve d'admissibilité

ENTRETIEN

Exposé
(15 min.)

Echange avec le
jury
(30 min.)

Rapport d'activité

(5 pages maximum hors annexe)

Rapports d'évaluation

(administrative et pédagogique)

Décision
du jury

Liste des candidats autorisés à se
présenter aux épreuves d'admission

Cursus de
certification
accompagné

Formation par
l'INSPE

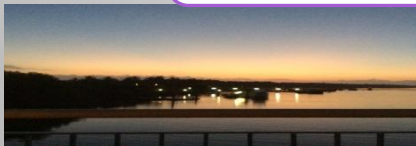
CONDITIONS DE DISPENSE DE
L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Article 6 du
décret

Personnels enseignants et d'éducation confirmés dans les fonctions de formateur d'enseignants du second degré et de formateur de conseillers principaux d'éducation, pendant 3 ans sans discontinuité à la date du décret..**jusqu'à R2016**

L'usage pertinents des outils numériques éducatifs est attendu lors des épreuves

PREPARATION SESSION 2023



Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

Une épreuve oui, mais un processus nécessaire de distanciation

PREPARATION SESSION 2023

ÉPREUVE D'ADMISSION

2 Épreuves

Epreuves de pratique professionnelle

Analyse de séance ou
animation
pédagogique

60 à 90 minutes

Entretien
30 min.

Mémoire

(20 à 30 pages hors
annexe)

Sujet choisi par le
candidat

Présentation
(15 min.)

Echange
avec le
jury
(30 min.)

*Liste des admissions établie par le
président du jury*

ADMISSIBILITÉ A UNE PRÉCÉDENTE SESSION

Article 9 de l'arrêté

**Bénéfice de l'admissibilité pour
deux nouvelles sessions (non
nécessairement successives)**

Délai de 4 ans

**Présentation jusqu'à 2 fois aux
seules épreuves d'admission,
même en cas de changement
d'académie**

L'usage des outils numériques
pertinents est attendu lors des
épreuves



EVALUATION

B.O. Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2015

Annexe 2
CAFIPEMF-CAFA - Synthèse des compétences du candidat

TI : très insuffisant
I : insuffisant
S : satisfaisant
TS : très satisfaisant

Domaine de compétence	/ 5
Penser, concevoir, élaborer	
Mettre en œuvre, animer, communiquer	
Accompagner	
Observer, analyser, évaluer	
Total sur 20	/ 20
Intégration du numérique (minoration ou bonification)	Entre - 2 et + 2 points

Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

EXAMEN PROFESSIONNEL SECOND DEGRE

MERCI DE VOTRE ATTENTION

